



## Demande d'occupation temporaire du domaine public

Toute demande devra être envoyée à la police municipale au minimum 8 jours avant la date souhaitée des travaux (une demande incomplète ne pourra pas être traitée).

Renseignements auprès de la police municipale : [policemunicipale@mairie-briennon.fr](mailto:policemunicipale@mairie-briennon.fr) ou 06.07.39.41.94

### ① Objet de la demande :

- Déménagement/Emménagement
- Echafaudage : longueur.....m
- Bennes : nombre
- Dépôt de matériaux sur domaine public :
- Baraque de chantier : superficie .....m<sup>2</sup>
- Engin de chantier, grue
- Installation d'un cirque : superficie.....m<sup>2</sup>
- Installation d'un manège
- Installation d'un stand, buvette, espace restauration
- Autres (précisez) : .....

Nouvelle demande suite à :  substitution du titulaire  dépassement du délai

### ② Renseignement concernant le demandeur :

Raison sociale (pour les personnes morales) :

Nom et prénom :

Qualité du représentant légal (pour les personnes morales) :

N° de SIRET (pour les personnes morales) :

Adresse :

Tél : Mail :

Nouvelle adresse (en cas de déménagement) :

### ③ Personne à joindre en cas d'urgence

En dehors des horaires de fonctionnement du chantier, il est nécessaire de fournir les coordonnées d'une personne joignable en cas d'urgence

Nom et prénom :

Qualité :

Adresse :

Tél : Mail :

